

Original : Anglais



PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

30^{ème} Session du COMCEC

(Istanbul, 25-28 novembre 2014)

Bureau de Coordination du COMCEC

Ankara, novembre 2014

www.comcec.org



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 30^{ème} SESSION DU COMCEC
(Istanbul, 25-28 novembre 2014)**

1. Séance d'Ouverture et Adoption de l'Ordre du jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre
3. La mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI
4. Développements économiques mondiaux en soulignant particulièrement les Pays Membres de l'OCI.
5. Expansion du Commerce Intra-OCI
6. Augmentation du Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique
7. Amélioration du Transport et des Communications
8. Développement d'un Secteur Touristique durable et compétitif
9. Augmentation de la Productivité du Secteur Agricole et de la Durabilité de la Sécurité Alimentaire
10. Eradication de la pauvreté
11. Approfondissement de la Coopération Financière
12. Échange de vues sur « le rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur Touristique dans les Etats Membres de l'OCI
13. Date de la 30^{ème} Session du COMCEC
14. Questions diverses
15. Adoption des résolutions

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC à sa 30^{ème} Session, qui se tiendra du 25 au 28 novembre 2014 à İstanbul, en Turquie.

Le document fournit des informations de base et les actions nécessaires du Point 2 jusqu'au point 13 du Projet de l'Ordre du jour. Etant donné que le reste des Points de l'Ordre du jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis en ligne sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en œuvre

- La Stratégie du COMCEC et sa Mise en œuvre

La Stratégie, adoptée lors de la 4^{ème} Session Extraordinaire du Sommet de la Conférence Islamique, tenu à la Mecque, Arabie Saoudite, les 14 et 15 août 2012, est devenue opérationnelle en 2013.

La Stratégie comporte un mécanisme de mise en œuvre bien défini. Le premier instrument pour son opérationnalisation est le mécanisme du Groupe de Travail. La Stratégie assure une participation active et directe des experts des Pays Membres dans les domaines de coopération du COMCEC grâce à des réunions régulières de Groupes de Travail dans chaque domaine de coopération. Les Groupes de Travail visent à produire et diffuser des connaissances et à partager les expériences et bonnes pratiques. Ils constituent un lieu propice à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les pays membres pour répondre à leurs problèmes de développement communs.

Le deuxième instrument pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet (GCP). La Stratégie propose une GCP viable, à travers laquelle les pays membres participant aux groupes de travail peuvent présenter des projets afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

La phase de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC a commencé en 2013. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, les Groupes de Travail ont organisé 4 cycles de réunions (3 réunion pour le Groupe de travail sur la Coopération financière) et ont délibéré sur les sujets et les thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails de chaque groupe de travail sont donnés sous le point d'Ordre du Jour pertinent.

Dans le cadre du mécanisme de GCP, le premier appel à projets a été lancé le 2 septembre 2013. Les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI ont exprimé leur intérêt vis-à-vis de l'appel à projets. La liste finale des projets a été annoncée le 9 mars 2014 sur le site web du COMCEC et 15 projets ont été choisis pour recevoir une subvention de la part du Bureau de Coordination du COMCEC. La phase de la mise en œuvre des projets a été lancée par une cérémonie de signature tenue le 2 avril 2014, à Ankara. Le deuxième appel à projets dans le cadre du GCP a été faite le 1^{er} Septembre 2014 et la durée de la soumission du projet prend fin le 30 Septembre 2014. Les documents y relatifs sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)

La mise en œuvre de la Stratégie COMCEC a conduit à une augmentation spectaculaire du nombre d'activités annuelles organisées et des publications faites par le COMCEC. En termes de réunions, le COMCEC a organisé 15 réunions en 2014, 33 publications ont été faites par le COMCEC en 2014.

Comme le succès de la mise en œuvre de la Stratégie nécessite une coordination et une communication efficaces entre les Etats Membres et le BCC, les points focaux ont été identifiés dans chaque Etat Membre pour chaque domaine de coopération. Le BCC tient également des réunions annuelles des points focaux en vue de s'assurer que les deux mécanismes de la Stratégie fonctionnent aisément et avec efficacité.

La 2^{ème} Réunion annuelle des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC a eu lieu les 4 et 5 juin 2014, à Ankara, Turquie, dans le but de profiter des expériences et commentaires des Points Focaux du Groupe de Travail du COMCEC quant à la première année de la mise en œuvre de la Stratégie ainsi que les suggestions possibles afin d'améliorer les efforts de coopération déployés dans le cadre des Groupes de Travail.

De plus, les grands efforts des Institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique auraient une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. A cet égard, en conformité avec la décision relative du 22^{ème} Comité de Session du COMCEC tenu le 13 mai 2013 à Ankara en marge de la 29^{ème} Réunion du Comité de Suivi, les Institutions de l'OCI ont communiqué leur liste des activités conformément aux objectifs et aux résultats prévus de la Stratégie du COMCEC au Bureau de Coordination du COMCEC. A cet égard, elles ont organisé plusieurs activités qui serviraient les objectifs de la Stratégie du COMCEC.

La 29^{ème} Session du COMCCEC a salué les activités qui seront organisées par les Institutions pertinentes de l'OCI (SESRIC, CIDC, BID, CICIA, OISA et l'INMPI) en conformité avec la Stratégie.

La 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC tenue les 7 et 8 mai 2014 à Ankara s'est félicité de la réunion des Groupes de Travail du COMCEC avec succès dans les domaines de la coopération et du progrès réalisé quant à la mise en œuvre des projets de coopération à réaliser en 2014 dans le cadre du CGP du COMCEC. Le Comité a exprimé également son appréciation à l'égard du Bureau de Coordination du COMCEC, SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CICIA, OISA et INMPI pour leurs efforts déployés en matière de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera un bref rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre.

- Rapport de la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

La 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a été tenue les 7 et 8 mai 2014, à Ankara, Turquie. Le Comité a examiné la mise en œuvre des programmes et projets sur l'ordre du jour du COMCEC et a préparé les recommandations pour la 30^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : La 30^{ème} Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC des recommandations de la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR
La Mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI

Le Secrétariat Général de l'OCI soumet régulièrement des rapports d'examen sur la mise en œuvre du Programme d'Action Décennal de l'OCI (PAD) adopté par la 3^{ème} Session Extraordinaire du Sommet de la Conférence Islamique tenue en 2005.

La mise en œuvre du PAD a été débattue lors de la 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi. Le Comité a demandé la réalisation des objectifs du PAD et a exhorté les Etats Membres et les Institutions de l'OCI à augmenter leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs du PAD.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Secrétariat Général de l'OCI devrait informer la 30^{ème} Session du COMCEC du progrès accompli dans la mise en œuvre du Plan d'Action Décennal de l'OCI

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR
**Développements Economiques Mondiaux avec un intérêt particulier
pour les Pays Membres de l'OCI**

- Rapport Economique Annuel sur les Pays Membres de l'OCI

Le SESRIC, à la lumière de la décision pertinente de la 12^{ème} Session du COMCEC, prépare un rapport annuel sur les derniers développements économiques dans le monde ainsi que leurs implications sur les pays membres de l'OCI et le soumet aux sessions annuelles du COMCEC.

Dans ses rapports économiques annuels, le SESRIC résume les développements financiers et économiques mondiaux et régionaux de même qu'il fournit quelques recommandations de politique aux pays membres

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait soumettre un rapport sur les développements économiques mondiaux tout en développant une série de recommandations de politique. Les pays membres devraient échanger leurs vues, leurs suggestions et attentes sur le sujet aussi bien que leurs expériences concernant les derniers développements économiques et financiers.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR
Expansion du Commerce Intra-OCI

Le commerce est défini comme l'un des domaines de coopération de la Stratégie du COMCEC. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce a organisé quatre réunions jusqu'à présent.

La 29^{ème} Session du COMCEC a salué la tenue de la Première et Deuxième Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur le commerce et a demandé aux Etats Membres, qui ne l'ont pas encore fait, de notifier leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur le Commerce au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux prochaines réunions.

Conformément à la résolution pertinente de la 29^{ème} session du COMCEC. La 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce a eu lieu le 27 février 2014 à Ankara, Turquie, sous le thème de " Facilitation du Commerce Intra-OCI: Amélioration de l'Efficacité des Procédures Douanières dans les Etats Membres de l'OCI". Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, réalisations et défis en matière des Procédures douanières dans leurs pays respectifs. La réunion a examiné les études intitulées " Faciliter le Commerce Intra-OCI: Amélioration de l'Efficacité des Procédures des Douanes dans les Etats Membres de l'OCI" organisée par le Bureau de Coordination du COMCEC et " les Perspectives du COMCEC sur le Commerce de 2014" préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les résultats de la réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC comme les " Actes de la 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce". Toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le web site du COMCEC (www.comcec.org).

La 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce s'est tenue le 23 octobre 2014 sous le thème de " les Accorde du Commerce préférentiel et les Efforts de Libéralisation du Commerce dans les Etats Membres de l'OCI et plus particulièrement sur le SPC-OCI". Les Représentants des États Membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et leurs défis dans le domaine de la libéralisation des échanges. En outre, en vue d'établir des avis politiques pour la rationalisation du Système, de nombreuses délibérations ont été faites sur le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'OCI (SPC-OCI). La Réunion a examiné les études, à savoir les "Accords de Commerce Préférentiel (ACP) et les Efforts de Libéralisation des Échanges dans les Etats Membres de l'OCI avec un accent particulier sur le SPC-OCI» et les «Perspectives commerciales 2014 du COMCEC - édition révisée» préparé par le Bureau de Coordination. Les résultats de la Réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination en tant que les "Actes de la 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce." Toutes les publications et présentations sont disponibles sur le site web de COMCEC (www.comcec.org).

En outre, en conformité avec la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC, un atelier sur les Pratiques du droit de la Concurrence" a eu lieu les 9 et 10 décembre 2013 à Istanbul. Par ailleurs, dans ce domaine de coopération, le Forum sur "les Organes de Promotion du Commerce des Etats Membres de l'OCI: Développer davantage de synergie avec le secteur privé" a eu lieu les 17 et 18 mars 2014 à Sharjah, Les Emirats Arabes Unis (EAU).

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des 3^{ème} et 4^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce.

Questions à débattre:

- i) Quels sont les obstacles entravant la modernisation des douanes dans votre pays? Comment peut- on les éliminer?
- ii) Quelles sont les caractéristiques majeures de la mise en œuvre réussie des Accords du Commerce Préférentiel (ACP) dans la Région de l'OCI?
- iii) Quel est le rôle que peut jouer le secteur privé dans les efforts de la libéralisation du commerce dans les Etats Membres? Comment améliorer les bienfaits du secteur privé des Accords Commerciaux Préférentiels (ACP)

Il existe également plusieurs programmes et projets importants à l'ordre du jour du COMCEC visant à augmenter la coopération entre les Etats Membres de l'OCI dans le domaine du

commerce. Parmi les programmes et activités en cours figurent le SPC-OCI, les Foires Islamiques du Commerce, la Feuille de Route pour l'Amélioration du Commerce, l'Assistance Technique relative à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales liées à l'INMPI.

- **SPC-OCI**

Le SPC-OCI est le projet le plus important du COMCEC destiné à promouvoir le commerce intra-OCI. Le SPC-OCI se base sur trois accords à savoir l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine.

L'Accord Cadre, qui établit les règles et les principes généraux des négociations pour la création du SPC-OCI, est entré en vigueur en 2002. Le PRETAS, qui complète l'Accord Cadre en établissant des taux concrets de réduction sur les tarifs, est entré en vigueur en février 2010. Les Règles d'Origine, qui seraient appliquées pour l'identification de l'origine des produits éligibles aux concessions préférentielles dans le cadre du SPC-OCI, sont entrées en vigueur en août 2011. Par conséquent, la base juridique du système est accomplie.

Afin de rendre le SPC-OCI opérationnel, au moins dix Etats Membres ont besoin de compléter les ratifications des accords du SPC-OCI et doivent soumettre leurs listes de concessions au même moment. Le nombre d'Etats Membres ayant rempli les deux conditions est actuellement de dix. Parmi ces dix pays, 5 sont des membres au Conseil de la Coopération des Pays du Golfe (Bahrain, Emirats Arabes Unis, Qatar, Oman et l'Arabie Saoudite). Il existe une Union des Douanes entre les membres du CCG laquelle oblige ses membres à remplir conjointement les deux conditions nécessaires. Le Secrétariat du CCG a soumis une liste des concessions au nom de ses six membres. Pourtant, le Kuweit n'a pas encore complété la ratification de ces Accords. Pour avoir un Système efficace dans les Pays du CCG, la ratification du PRETAS et des Règles d'Origine par le Kuwait doit être complétée.

Au Cours de la 29^{ème} Session, le COMCEC, a réitéré sa demande aux Etats Membres qui ont ratifié les Accords du SPC-OCI de soumettre leurs listes de concessions au Secrétariat du CNC et de compléter les mesures législatives et administratives internes nécessaires afin de rendre le Système opérationnel. La Session a de même demandé au Comité de Négociation Commerciale (CNC) d'examiner la tenue de sa session une fois que le nombre requis d'Etats Membres qui ont ratifié les trois Accords du SPC-OCI soumettent leurs listes de concessions au Secrétariat du CNC.

En outre, le CIDC a organisé un séminaire pour le Secteur Privé sur le Système Commercial Préférentiel entre les Etats Membres de l'OCI, les 19 et 20 mars 2014 à Sharjah, Emirats Arabes Unis (EAU). Un autre séminaire de formation intitulé " le Système Préférentiel du Commerce entre les Etats Membres de l'OCI" a été organisé par le CIDC les 15 et 16 septembre 2014 à Muscat, Sultanat d'Oman.

La 30^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a exprimé son appréciation au CIDC et le CICIA pour l'organisation des événements d'augmentation de la sensibilité quant aux avantages du SPC-OCI parmi les fonctionnaires du gouvernement et du secteur privé dans les Etats Membres.

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera à la 30^{ème} Session du COMCEC, au nom du Secrétariat du Comité de Négociations Commerciales, un bref aperçu sur le progrès réalisé quant à l'opérationnalisation du SPC-OCI.

Questions à débattre:

- i) La mise en œuvre réussie du SPC-OCI sera très instrumentale pour accroître la mobilité des marchandises entre les Pays Membres. Quelles mesures supplémentaires peuvent être prises pour accélérer la mise en œuvre du système ainsi que pour attirer plus de pays de l'OCI à participer au système?
- ii) Comment augmenter la prise de conscience des États membres pour accélérer la mise en œuvre de la SPC-OCI?

- Foires Commerciales Islamiques

Les Foires Commerciales Islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) afin de promouvoir le commerce intra-OCI. A ce jour, le CIDC a organisé quatorze Foires Commerciales Islamiques. La 14^{ème} Foire Commerciale Islamique a eu lieu du 28 octobre au 1^{er} novembre 2013, à Téhéran.

En plus des Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles sont également organisées dans les États Membres par le CIDC. Dans ce cadre, le 2^{ème} Salon des Produits Halal de l'OCI a eu lieu du 16 au 18 décembre 2013 à Sharjah, Emirats Arabes Unis (EAU). Le 7^{ème} Salon des Produits Agro-Industriels de l'OCI a été tenu du 13 au 16 Avril 2014 à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Par ailleurs, le 1^{er} Salon de l'Ameublement, de la Décoration et des Appareils Electroménagers et Electriques a eu lieu du 11 au 14 mai 2014 à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite et le 2^{ème} Salon sur la Santé de l'OCI a pris place du 26 au 29 juin 2014 à Dakar, République du Sénégal.

Le 30^{ème} Comité de Suivi s'est félicité des propositions de la République de Guinée, la République d'Irak et le Royaume d'Arabie Saoudite d'accueillir les 15^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} éditions des Foires Commerciales Islamiques en 2015, 2017 et 2019, respectivement. Le Comité a demandé aux États Membres d'encourager leur secteur privé à participer activement aux Foires Commerciales Islamiques et a également demandé au CIDC de présenter régulièrement des rapports d'avancement sur les foires des États Membres de l'OCI dans les domaines du commerce et du tourisme, ainsi que sur les autres expositions sectorielles, lors des Sessions du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): Le CIDC devra rendre compte des développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques lors de la 30^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Comment évaluez-vous la performance des Foires Commerciales Islamiques ? Comment les Foires Commerciales pourraient-elles être améliorées ?

- Feuille de Route pour la Promotion du Commerce Intra-OCI

- La Feuille de Route pour la Promotion du Commerce intra-OCI a été adoptée lors de la 24^{ème} Session du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, le Groupe Consultatif a été créé en tant que *groupe ad hoc* composé des institutions de l'OCI en vue de suivre la mise en œuvre du Programme Exécutif de la Feuille de Route et d'atteindre 20 pour cent de commerce intra-OCI en 2015.

Jusqu'à présent, le Groupe Consultatif a tenu six réunions. La dernière réunion a eu lieu les 3 et 4 février 2014, à Marrakech, au Maroc. Lors de sa 6^{ème} Réunion, le Groupe a souligné le fait qu'il conduirait une étude d'impact exhaustive sur les activités mises en œuvre en vue d'atteindre la cible de 20% de commerce intra-OCI en 2015.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le CIDC, en tant que coordonnateur du Programme Exécutif de la Feuille de Route, devrait rendre compte des résultats de la 6^{ème} Réunion du Groupe Consultatif et de l'état de mise en œuvre de la Feuille de Route lors de la 30^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les principales réalisations et les principaux défis rencontrés dans le cadre de la Feuille de Route en vue de la promotion du commerce intra-OCI ?

- Assistance Technique Liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à adhérer à l'OMC afin de bénéficier du système de commerce international sur une base juste et équitable. À cette fin, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des stages de formation, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC, au bénéfice des Pays Membres.

La 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a salué la décision de la 9^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, tenue du 3 au 6 décembre 2013 à Bali, Indonésie, en ce qui concerne l'adhésion de la République du Yémen à l'OMC et a demandé à la BID et au CIDC de rassembler leurs ressources et de coordonner leurs efforts afin de renforcer les capacités humaines et institutionnelles des Etats Membres de l'OCI, ceci en vue de faciliter leur intégration complète dans le système de commerce multilatéral sur une base juste et équitable.

Mesure(s) nécessaire(s) : La BID et le CIDC devraient rendre compte de leurs activités dans ce domaine à la 30^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quelles sont les difficultés rencontrées par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions de l'OMC ou de l'adhésion à l'OMC ? Dans ce cadre, quels sont les besoins en assistance technique de votre pays sur les questions liées à l'OMC ?

- Activités de Financement du Commerce

L'accès au financement du commerce de manière abordable est l'un des facteurs cruciaux pour que les hommes et femmes d'affaires participent au commerce international. Dans ce contexte, le COMCEC a lancé le Système de Financement des Exportations (SFE), qui a été mis en

opération par la Banque Islamique de Développement (BID) en vue de renforcer le commerce intra-OCI. Jusqu'à la mise en opération de la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC) au sein du Groupe de la BID, les Activités de Financement du Commerce ont été menées principalement par la BID dans le cadre du Système de Financement des Exportations (SFE). Depuis sa mise en opération, tous les problèmes de financement du commerce au sein du Groupe de la BID ont été rattachés à la SIFC. En outre, conformément à la décision pertinente du COMCEC, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation a été établie au sein du Groupe de la BID et fournit une assurance au crédit à l'exportation afin d'atténuer les risques pour les commerçants.

La 29^{ème} Session du COMCEC a pris note de la proposition de la République de Turquie de partager l'expérience de la Türk Eximbank avec les autres Etats Membres et de coopérer avec les Agences de Crédit à l'Exportation (ACE) des autres Etats Membres afin d'accroître le commerce bilatéral.

Le Groupe de la BID rend régulièrement rapport de ses activités de financement du commerce lors des Réunions des Comité de Suivi et des Sessions du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Groupe de la BID devrait présenter un rapport sur ses activités de financement du commerce et d'assurance pour les risques du crédit à l'exportation lors de la 30^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les mécanismes de financement du commerce mis en œuvre dans votre pays ? Votre pays a-t-il des politiques/programmes particuliers en vue d'une meilleure utilisation des services de financement du commerce offerts par la SIFC pour les hommes et femmes d'affaires ?

- Activités liées au Commerce de l'INMPI

L'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays Islamiques (INMPI) est une institution affiliée de l'OCI chargée de l'harmonisation des normes entre les pays de l'OCI. L'INMPI vise à atteindre des normes harmonisées et l'élimination des barrières techniques en vue de renforcer le commerce entre les Pays Membres.

Conformément à son mandat, l'INMPI a intensifié ses efforts et ses activités de coopération. Récemment, huit comités techniques, portant sur des questions allant de l'Alimentation Halal aux sites de Services ont été mis en œuvre sous l'égide de l'INMPI. L'intérêt des Etats Membres envers l'INMPI est croissant. Le nombre de membres de l'INMPI a atteint 29 en octobre 2014.

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Secrétariat Général de l'INMPI informera la 30^{ème} Session du COMCEC quant à l'évolution récente des activités liées au commerce de l'INMPI.

Questions à débattre :

- i) L'INMPI a achevé avec succès son institutionnalisation et la mise en place de huit comités techniques pour l'accomplissement de son mandat. Quelles mesures peuvent-elles être prises pour améliorer la visibilité d'INMPI et de ses services dans les Etats Membres ?

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroître le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Economique

- Réunions du Secteur Privé

Une implication forte du secteur privé dans les réunions et les activités du COMCEC et de l'OCI qui les concernent est indispensable afin d'atteindre des résultats probants. A cette fin, la Chambre Islamique du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture (CICIA) organise des Réunions du Secteur Privé et soumet des rapports réguliers lors des Sessions du COMCEC. L'un des principaux objectifs des réunions du secteur privé est de fournir une plateforme pour les représentants du secteur privé des Etats Membres où ils puissent explorer de nouvelles opportunités et créer de nouveaux liens entre eux. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été tenues. La 16^{ème} Réunion du Secteur Privé pour la Promotion du Commerce et des Initiatives de Co-entreprise entre les Pays Islamiques a été tenue les 19 et 20 mars 2014 à Sharjah, EAU.

La 30^{ème} Réunion de Suivi du Comité s'est félicité de la proposition de la République de Turquie à organiser le deuxième atelier sur "Renforcement de la Coopération entre les Agences de Registre du Commerce des États Membres de l'OCI", en 2015 en Turquie.

Mesure(s) nécessaire(s) : La CICIA devrait soumettre un rapport sur les développements récents en ce qui concerne les réunions du secteur privé.

Questions à débattre :

- i) En plus des efforts en cours, quelles autres mesures peuvent être prises pour assurer la participation active du secteur privé à la coopération économique sous l'égide du COMCEC ?

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR

Améliorer les Transports et les Communications

La plus haute importance est donnée par le COMCEC au développement de la coopération entre les Etats Membres dans le domaine des transports et des communications. Les transports et les communications ont été identifiés comme l'un des domaines de coopération par la Stratégie du COMCEC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications a été créé et s'est réuni quatre fois jusqu'à présent. Depuis la 29^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail a tenu deux réunions.

La 29^{ème} Session du COMCEC a salué la tenue de la Première et Deuxième Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications et a demandé aux Etats Membres ne l'ayant pas encore fait de notifier leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur les Transports et les Communications au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux Réunions à venir.

Dans le cadre de la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC, la 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications a eu lieu le 13 mars 2014 à Ankara, en Turquie, sur le thème de « Développement des Transports Intermodaux Entre les Pays Membres de l'OCI : Applications Actuelles et Recommandations Politiques ». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements, les défis qu'ils ont rencontrés et les mises en œuvre des politiques dans le domaine des Transports Intermodaux dans leurs pays respectifs. Les représentants ont examiné les études, à savoir « Développer les Transports Intermodaux dans les Pays Membres de l'OCI : Etat de Mise en œuvre de Transports Intermodaux entre les Pays Membres de l'OCI » et « Perspectives du COMCEC dans le domaine des Transports 2014 », préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications a eu lieu le 11 septembre 2014, sur le thème de « Développer des Liens Aériens afin de soutenir le Tourisme entre les Etats Membres ». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements, les défis qu'ils ont rencontrés et les mises en œuvre des politiques dans le domaine des liens aériens dans leurs pays respectifs. Les représentants ont également examiné les études, à savoir « Développer des Liens Aériens afin de soutenir le Tourisme entre les Etats Membres » et « Perspectives du COMCEC dans le domaine des Transports 2014 – version révisée », préparées par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera des résultats des 3^{ème} et 4^{ème} Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur les Transports et les Communications et des évolutions récentes concernant la coopération dans ce domaine lors de la 30^{ème} Session du COMCEC.

Questions à débattre :

- i) Quelle est l'étendue actuelle de la libéralisation des transports aériens dans votre pays ?
- ii) Votre pays utilise-t-il le modèle des Partenariats Public-Privé pour développer l'infrastructure dans le domaine des transports aériens ?

- iii) Comment évaluez-vous le rôle des transporteurs à bas prix dans le développement des liens entre les services aériens et touristiques ?

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Développer un Secteur du Tourisme Durable et Compétitif

En tant que source de plus en plus importante de revenus, d'emplois et de richesse pour de nombreux pays, le Tourisme a été défini par la Stratégie du COMCEC comme l'un des domaines de coopération du COMCEC.

Dans le cadre de la mise en opération de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme a été créé. Il s'est réuni quatre fois jusqu'à présent. Depuis la 29^{ème} Session du COMCEC, les 3^{ème} et 4^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Tourisme ont été organisées.

La 29^{ème} Session du COMCEC a salué la tenue de la Première et Deuxième Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme et a demandé aux Etats Membres ne l'ayant pas encore fait de notifier leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur le Tourisme au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux Réunions à venir.

Conformément à la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC, la 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme s'est tenue le 4 mars 2014, à Ankara, en Turquie, sur le thème de l'« Amélioration du Climat d'Investissement dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC ». Les représentants des Etats Membres ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière d'investissement dans le domaine du tourisme dans leurs pays respectifs. En outre, les études intitulées « Amélioration du Climat d'Investissement dans le domaine du Tourisme : Défis et Perspectives pour l'Investissement dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC », commandée par le Bureau de Coordination du COMCEC, et « Perspectives du COMCEC dans le Domaine du Tourisme 2014 », préparée par le Bureau de Coordination du COMCEC, ont été les principaux intrants pour enrichir les discussions lors de la Réunion. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme a été tenue le 4 septembre 2014 sur le thème « Augmenter la Capacité de la Main d'œuvre dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC en vue d'Améliorer la Qualité des Services dans le domaine du Tourisme ». Lors de la Réunion, les participants ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière d'investissement dans le domaine du tourisme dans leurs pays respectifs. Par ailleurs, les Etudes intitulées « Augmenter la Capacité de la Main d'œuvre dans le domaine du Tourisme dans la Région du COMCEC en vue d'Améliorer la Qualité des Services dans le domaine du Tourisme » commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC et « Perspectives du COMCEC dans le Domaine du Tourisme 2014 – Version révisée » préparée par le Bureau de Coordination du COMCEC ont été examinées pendant la Réunion. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

En ce qui concerne les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération :

- La 4^{ème} Conférence sur le Tourisme de Santé a été tenue les 26 et 27 novembre 2013 à Meched, République Islamique d'Iran ;
- La 8^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a été tenue du 3 au 5 décembre 2013 à Banjul, Gambie. Les participants à la Réunion ont approuvé les mécanismes et les critères de Sélection pour les Villes de Tourisme de l'OCI ainsi que pour le Prix du Sceau d'Excellence pour l'Artisanat de l'OCI. Les participants à la Réunion ont également validé les membres du Comité de Coordination pour la mise en œuvre du Cadre sur le Tourisme. En outre, les participants à la Réunion ont salué l'offre du gouvernement de la République du Niger de tenir la 9^{ème} Session de la CIMT en 2015.
- La 2^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/COMCEC a été tenue les 16 et 17 décembre à Istanbul, sur le thème des « Stratégies Marketing Efficaces en vue de la Promotion des Destinations Touristiques dans la Région du COMCEC ». Des représentants des secteurs public et privé de 18 Etats Membres ainsi que des représentants du Bureau de Coordination du COMCEC, du Secrétariat Général de l'OCI, du SESRIC et du Centre Islamique de Développement du Commerce (CIDC) ont assisté à la Réunion. Le Forum a souligné qu'un marketing efficace nécessite l'utilisation d'une gamme complète d'outils disponibles, y compris les médias sociaux et l'e-marketing. Il a également souligné la nécessité d'organiser des programmes de formation et d'échange, des Réunions et des ateliers B2B pour les représentants du secteur privé. En marge du Forum, les représentants du secteur privé des Pays Membres ont eu l'occasion de mener des Réunions B2B avec leurs homologues. La 3^{ème} réunion du Forum du secteur privé dans le domaine du Tourisme de l'OCI / COMCEC se tiendra en janvier 2015 à Istanbul.
- La 4^{ème} Réunion du Comité de Coordination sur le Tourisme a eu lieu à Jakarta, République d'Indonésie, le 3 juin 2014.
- Le Premier Forum international de l'OCI sur le Tourisme Islamique a été organisé à Jakarta, République d'Indonésie, les 2 et 3 juin 2014.
- La 2^{nde} Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI se tiendra à Sharjah, Emirats Arabes Unis, du 19 au 21 octobre 2015.

Mesure(s) nécessaire (s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la 30^{ème} Session du COMCEC des résultats de la 3^{ème} et 4^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC ainsi que des développements récents concernant les activités en cours au titre de la coopération touristique du COMCEC.

Questions à débattre:

- i) Comment évaluez-vous le rôle des agences gouvernementales dans le but d'attirer des investissements dans le domaine du tourisme? Quelle est la situation dans votre pays? Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre pays pour attirer des investissements dans le domaine du tourisme ?
- ii) Votre pays a-t-il des expériences « exceptionnelles » qui puissent être recommandées aux autres Pays Membres qui cherchent à attribuer une attention particulière au développement de la main-d'œuvre dans le domaine du tourisme? Quel genre de politiques et de programmes d'éducation et de formation recommanderiez-vous pour améliorer la qualité de la main-d'œuvre dans le domaine du tourisme ?
- iii) Comment le Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/COMCEC pourrait-il être utilisé de manière efficace et la participation active du secteur privé dans le Forum pourrait-elle être assurée ?

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Accroître la productivité du Secteur Agricole et Assurer la Sécurité Alimentaire

La Coopération dans le domaine de l'Agriculture occupe une place importante dans l'ordre du jour du COMCEC. La Stratégie du COMCEC a également défini l'agriculture comme l'un des domaines de coopération du COMCEC. Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture a tenu quatre réunions à ce jour.

La 29^{ème} Session du COMCEC a salué la convocation de la première réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture, et a demandé aux Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait de communiquer leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur l'Agriculture au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement aux réunions suivantes.

La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture a eu lieu le 19 décembre 2013, à Ankara, Turquie, avec pour thème « Encourager les Investissements Directs Etrangers (IDE) dans la Région du COMCEC afin d'Accroître la Productivité Agricole ». Lors de la Réunion, les participants ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière d'Investissements Directs Etrangers dans le domaine de l'agriculture dans leurs pays respectifs. Les études analytiques intitulées « Accroître la Productivité Agricole : Encourager les Investissements Directs Etrangers (IDE) dans la Région du COMCEC » et « Perspectives du COMCEC dans le domaine de l'Agriculture 2014 » ont été examinées pendant la Réunion. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

Conformément à la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC, la 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture s'est tenue le 3 avril 2014 sur le thème de « L'Amélioration de la Capacité Statistique du Secteur Agricole dans la Région du COMCEC ». Les participants ont partagé leurs expériences, leurs accomplissements et les défis qu'ils ont rencontrés en matière de capacité statistique agricole. L'étude analytique intitulée

« L'amélioration des Statistiques Agricoles dans la région COMCEC », préparée spécifiquement pour cette Réunion, et les « Perspectives du COMCEC dans le domaine de l'Agriculture 2014 » ont été discutés lors de la Réunion. Les actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et les présentations sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

La 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture aura lieu le 25 septembre 2014 sur le thème de « Faciliter l'Accès au Marché pour les Petits Agriculteurs dans les Pays Membres de l'OCI ». Les représentants des États membres ont partagé leurs expériences, leurs réalisations et les défis concernant l'accès au marché des petits exploitants agricoles. L'étude analytique intitulée « Faciliter aux petits agriculteurs l'accès aux marchés dans les Pays Membres de l'OCI » préparée spécifiquement pour cette réunion et la « Perspectives 2014 du COMCEC sur l'Agriculture » ont été discutées lors de la réunion. Les Procédures ainsi que toutes les publications et présentations relatives à la Réunion sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org) .

Mesure(s) nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC rendra compte du déroulement des 2nd, 3^{ème} et 4^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture et des développements récents dans ce domaine de coopération lors de la Session.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les principaux obstacles à l'intégration des petits agriculteurs dans le système de Marketing des Echanges de Marchandises dans votre pays ?
- ii) Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer le climat d'investissement dans les Etats Membres afin d'attirer plus d'IDE dans le domaine de l'agriculture ?
- iii) Quelles sont les principales difficultés rencontrées par votre pays dans la collecte, la compilation et le traitement des statistiques agricoles?

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR
Eradication de la pauvreté

L'allègement de la pauvreté occupe une place importante sur l'ordre du jour du COMCEC, ce sujet est par ailleurs défini par la Stratégie du COMCEC comme étant l'un de ses domaines de coopération. Le Groupe de Travail concerné par l'allègement de la Pauvreté, envisagé par la Stratégie du COMCEC, a tenu 4 Réunions jusqu'à ce jour.

La 29^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée de la tenue de la Première Réunion du Groupe de Travail du COMCEC pour l'Allègement de la Pauvreté, et a demandé aux Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait, de notifier leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté au Bureau de Coordination du COMCEC aussi bien que de participer activement aux réunions suivantes.

Conformément à la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC. la 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail a été tenue le 26 décembre, 2013 à Ankara, Turquie sur le thème de « Mécanismes de Ciblage pour les Systèmes de Filets de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC ». Les Etats Membres ont échangé leurs expériences, réalisations et défis relatifs aux

mécanismes de ciblage des systèmes de filets de sécurité sociale dans leurs pays respectifs. Les études intitulées « Mécanismes de Ciblage pour les Systèmes de Filets de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC » commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC et « les Perspectives du COMCEC sur la Pauvreté en 2013 » élaborées par le Bureau de Coordination du COMCEC ont été examinées durant la Réunion. Les actes, les publications et les présentations liés à la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC. (WWW.comcec.org).

La 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté a été tenue le 10 avril 2014 à Ankara, Turquie sous le titre de « Mécanismes de Surveillance des Programmes du Filet de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC ». L'étude analytique intitulée « Mécanismes de Surveillance des Programmes du Filet de Sécurité Sociale dans la Région du COMCEC » commandée par le Bureau de Coordination du COMCEC et « les Perspectives du COMCEC sur la Pauvreté en 2014 » élaborées par le Bureau de Coordination du COMCEC ont été examinées durant la Réunion. Les actes aussi bien que les publications et les présentations liés à la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC. (WWW.comcec.org).

La 4^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a été tenue le 18 septembre 2014 sur le thème de « Système Institutionnel des Programmes du Filet de Sécurité Sociale au sein des Pays Membres de l'OCI. » Les représentants des Etats Membres ont échangé leurs expériences, réalisations et défis quant au système institutionnel des programmes du filet de sécurité sociale dans leurs pays respectifs. L'étude analytique intitulée : Système Institutionnel des Programmes du Filet de Sécurité Sociale au sein des Pays Membres de l'OCI » et la « Perspective de la Pauvreté du COMCEC pour l'an 2014 : l'édition multidimensionnelle sur la pauvreté-révisée élaborée par le Bureau de Coordination du COMCEC ont été examinées durant la réunion. [les résultats de la réunion ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC comme « Actes de la 4^{ème} réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de Pauvreté.»] Toutes les publications et présentations faites au cours de la réunion sont accessibles sur le site web du COMCEC WWW.comcec.org).

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session sur les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Lutte contre la Pauvreté.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés par le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), le Programme du Coton et le Programme de l'Education et de la Formation Professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-EFP).

- **Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Le FSID est un Fonds Spécial au sein de la BID, qui a été officiellement lancé en 2007 aux fins de réduire la pauvreté dans la région du COMCEC à travers la focalisation sur le développement humain, le développement agricole et rural, l'infrastructure de base et les microentreprises. Le capital principal cible du Fonds est de 10 milliards de dollars américains.

Le PSDA est un autre Programme Spécial au sein de la BID, initié en 2008 en vue de stimuler la croissance économique, redynamiser la production agricole et créer des possibilités d'emploi dans les Pays Membres Africains. Le financement du PSDA a été estimé à 12 milliards de dollars américains versés sur une période de cinq ans.

La 29^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée des initiatives entreprises par le FSID visant à achever et intensifier les efforts pour la mobilisation de ressources et le plaidoyer. Ladite Session a également salué les efforts de la Banque Islamique pour le Développement (BID) pour la mobilisation de ressources des différentes organisations de financement aux fins de la mise en œuvre du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). Enfin, la Session prend note de l'initiative du Groupe de la BID pour la formulation d'un plan d'action afin de faciliter la mise en œuvre effective des projets et d'évaluer l'efficacité du PSDA.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Groupe de la BID devrait soumettre un rapport sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA à la 30^{ème} Session du COMCEC.

- **Programme du Coton de l'OCI**

Dans le cadre de l'initiative du coton de l'OCI, le Plan d'Action Quinquennal sur le Coton (2007-2011) a été préparé et approuvé par la 22^{ème} Session du COMCEC. La durée du Plan d'Action a été étendue pour cinq autres années par la 26^{ème} Session du COMCEC (2011-2016).

Conformément au Plan d'Action, le Comité de Projet et le Comité de Direction ont été formés. A ce jour, six réunions de Comité de Direction et quatre de Comité de Projet ont été tenues.

Se référant à la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC, la 30^{ème} Session du Comité de Suivi a réitéré son appel à la BID pour organiser la 5^{ème} Réunion du Comité de Projet le plus tôt possible en vue d'étudier la possibilité, en collaboration avec les propriétaires du projet, de reconcevoir les projets du coton qui devraient actuellement être financés, en format susceptible de les rendre éligibles à l'application sur différents schémas de financement en tant que projets souples. Dans ce cadre, le 5^{ème} Comité du Projet a eu lieu le 16 novembre, 2014 à Djeddah.

De même le SESRIC organise des programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du coton. À cet effet, la 30^{ème} Session du Comité de Suivi a pris note avec appréciation des efforts du SESRIC au niveau de l'organisation des stages de formation sur différents aspects liés au coton dans les Etats Membres dans le cadre du Programme de Formation sur le Coton de l'OCI (PFC), et a exhorté les Centres d'Excellence sur la Recherche du Coton à consolider leur coopération avec le SESRIC quant à la mise en œuvre de ces stages de formation.

Mesure(s) nécessaire(s) : le Ministère des Douanes et du Commerce de Turquie, en tant que Président du Comité de Direction, et le Groupe de la BID, en tant que Président du Comité de Projet, devraient rendre compte du statut actuel de la mise en œuvre du Plan d'Action du Coton à la Session.

- **Programme d'OCI-EFP**

Le Programme d'Education et de Formation Professionnelle pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-EFP) a été initié par le SESRIC en 2009 en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle au sein des Pays Membres. Trois programmes de renforcement de capacités ont été initiés dans le cadre du Programme de l'OCI-EFP à savoir, le Programme de Renforcement de Capacités dans le domaine de l'Agriculture, de la Technologie de l'Information et des Communications mais aussi de l'Allègement de la Pauvreté. Le SESRIC rapporte les développements relatifs à la mise en œuvre de l'OCI-EFP aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC et aux Sessions du COMCEC.

La 29^{ème} Session du COMCEC a appelé le SESRIC et la BID à continuer le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets et initiatives au sein des sous-programmes d'OCI-EFP et a exhorté les Etats Membres à soutenir et participer aux divers programmes de renforcement de capacités du SESRIC dans le cadre du Programme d'OCI-EFP via l'activation du rôle de leurs Points Focaux Nationaux (PFN).

La 4^{ème} Réunion du Comité de Contrôle et de Restructuration (MAC) du Programme l'OCI-VET s'est tenue les 12 et 13 novembre 2014, à Ankara.

Par ailleurs, conformément à la résolution relevant de la 27^{ème} Session du COMCEC, la BID et le SESRIC ont élaboré une étude intitulée « Gestion de Désastres et de Conflits dans les Pays Membres de l'OCI » et en ont soumis le rapport à la 29^{ème} Session du COMCEC. Cette dernière a pris note de l'étude et a invité les Etats Membres à présenter leurs opinions sur son contenu au cours d'un délai de 3 mois au Bureau de Coordination du COMCEC pour son examen par la prochaine Session du COMCEC. La 30^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a invité les Etats Membres, en plus de l'Egypte à présenter leurs opinions sur le contenu de l'étude au cours d'un délai de 2 mois au Bureau de Coordination du COMCEC. Le Comité a demandé à la BID et au SESRIC de prendre en considération ces observations lors de la préparation d'une nouvelle version de l'étude, laquelle sera soumise à la 30^{ème} Session du COMCEC pour considération.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait soumettre un rapport à la Session sur la mise en œuvre du Programme OCI-EFP outre l'étude intitulée « Gestion de Désastres et de Conflits dans les Pays Membres de l'OCI. »

Questions à débattre :

- i) Qui sont les acteurs clés du système de FSS dans votre pays? Quels sont les rôles de ces acteurs en termes d'élaboration de politique et de processus de mise en œuvre ?
- ii) Quels sont les principaux défis dans le système institutionnel des programmes de FSS dans les Pays Membres ? (absence de coordination, manque de ressources humaines, manque de MIS etc.)
- iii) Quels sont les principaux défis à relever sur les deux plans : offre et demande concernant la surveillance des programmes du filet de sécurité sociale dans la région du COMCEC ?

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR
Approfondissement de la coopération financière

La crise financière récente a démontré l'interconnectivité des marchés financiers et le besoin croissant de coopération internationale entre les institutions financières et les organes de régulation. Dans ce contexte, le COMCEC a intensifié ses efforts pour promouvoir la coopération financière entre les états membres. La stratégie du COMCEC a identifié la coopération financière comme l'un des domaines de coopération du COMCEC.

La 29^{ème} Session du COMCEC a demandé aux Etats membres, qui n'ont pas encore communiqué leurs points focaux pour le Groupe de Travail sur la Coopération Financière au Bureau de Coordination du COMCEC et de participer activement à ses réunions ultérieures.

Dans ce cadre, la 1^{ère} Réunion du Groupe de Travail de Coopération Financière a été tenue sur la résolution pertinente de la 29^{ème} Session du COMCEC le 12 décembre 2013 à Ankara sur le thème de « Accroissement des Flux de Capitaux parmi les Pays Membres du COMCEC. » Les représentants des Etats Membres ont échangé leurs expériences, réalisations, défis et mises en œuvre de politiques quant au développement des flux de capitaux dans leurs pays respectifs. La Réunion a examiné les études Obstacles et Possibilités pour l'accroissement des flux de capitaux dans les pays membres du 'COMCEC' commandées par le Bureau de Coordination du COMCEC et « Perspective du COMCEC sur la Finance de l'an 2013 » préparée par le Bureau de Coordination du COMCEC. Les actes de la réunion ainsi que les publications et présentations sont disponibles sur le site-web du COMCEC (www.comcec.org).

La 2^{ème} Réunion du Groupe de Travail de Coopération Financière a été tenue le 27 mars 2014 à Ankara sur le thème de « Renforcement de l'Inclusion Financière dans les Pays Membres du COMCEC. » Les représentants des Etats Membres ont délibéré sur le cadre institutionnel pour l'inclusion financière des Pays du COMCEC, les obstacles au développement de l'inclusion financière et les mesures à prendre pour réduire sur le plan financier la population exclue des Pays du COMCEC et la politique de recommandations pour promouvoir l'inclusion financière dans la Région. Les participants ont également examiné l'étude analytique intitulée « Renforcement de l'Inclusion Financière au sein des Pays du COMCEC » et la « Perspective du COMCEC sur la Finance de l'an 2013. » Les actes des réunions et les publications ainsi que les présentations effectués lors de la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

La 3^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière s'est tenue le 16 octobre 2014 sur le thème de « Gestion de Risques dans les instruments Financiers Islamiques ». Les représentants des États Membres ont délibéré sur la gestion des risques dans les instruments financiers islamiques, des défis identifiés auxquels sont confrontés les Pays Membres, et ont formulé des recommandations politiques visant à améliorer la coopération dans ce domaine. La Réunion a examiné les études à savoir «Gestion de Risques dans les Instruments Financiers Islamiques" et "Perspectives financières 2014 des Pays Membres de l'OCI." Les Actes de la Réunion ainsi que toutes les publications et présentations faites au cours de la Réunion sont disponibles sur le site web du COMCEC (www.comcec.org).

Mesure(s) nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera la Session des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière.

Plusieurs activités en cours dans le domaine de la finance sont entreprises sous les auspices du COMCEC y compris le Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI, le Forum de Régulateurs de marchés de Capitaux du COMCEC et les Réunions des Banques Centrales de l'OCI et les Autorités Monétaires.

-Forum des Bourses de valeurs des Etats Membres de l'OCI

La coopération entre les bourses a été initiée par le COMCEC en 2005. Par conséquent, le Forum des Bourses des Etats Membres de l'OCI a été établi. Le Forum se focalise sur l'harmonisation des règles et régulations régissant les opérations de marché, en plus de l'ouverture des chaînes de communication pour les Bourses de valeurs des Pays Membres de l'OCI et des institutions concernées. Le Forum a établi son site web spécial (www.oicexchanges.org) pour promouvoir la communication entre les Membres du Forum. La 8^{ème} Réunion du Forum s'est tenue le 11 novembre 2014 à Istanbul. Les détails relatifs aux activités du Forum sont disponibles sur le site web. (www.oicexchanges.org)

Le Forum a réalisé un remarquable progrès en matière d'approfondissement de la coopération entre les Bourses des Etats Membres. Il a finalisé avec succès l'Index du S&P OCI/COMCEC, qui a été lancé le 22 juin 2012, à Istanbul. La cérémonie de lancement officiel de l'Index du S&P OCI/COMCEC a été tenue durant la 28^{ème} Session du COMCEC. L'Index a été désigné pour mesurer la performance de 50 entreprises principales de 19 Etats Membres. Rappelant la décision relevant de la 28^{ème} et 29^{ème} Sessions du COMCEC, le Comité de Suivi du COMCEC, au cours de sa 30^{ème} Réunion, a demandé aux Etats Membres et à la BID d'assurer leur appui à la promotion de l'Index du S&P OCI/COMCEC dans leurs pays.

Mesure(s) nécessaire(s) : en tant que Secrétariat du Forum, la Borsa d'Istanbul devrait informer la Session des récents développements liés aux activités du Forum.

Questions à débattre :

- i) L'Index du S&P OCI/COMCEC a été lancé avec succès en 2012. Comment la visibilité de l'Index du S&P OCI/COMCEC peut être développée au sein des états membres et de par le monde ?
- ii) Quels sont les principaux défis et obstacles à la mise en place d'un mécanisme efficace de gestion du risque dans l'industrie des Finances Islamiques ?
- iii) Comment peut-on améliorer les mécanismes de gestion du risque dans les pays membres de l'OCI ?
- iv) Quels sont les obstacles plus faciles à surmonter dans l'amélioration des conditions susceptibles de promouvoir les flux de capitaux pour les Pays Membres ?

- Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

Conformément aux résolutions relevant du COMCEC, le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été établi en 2011 pour augmenter la coordination et la coopération dans l'infrastructure réglementaire et légale en vue d'achever des politiques et réglementations plus harmonisées parmi les Pays Membres. A cet égard, le Forum a tenu 2 réunions jusqu'à ce jour. La 3^{ème} Réunion du Forum s'est tenue le 11 novembre 2014 à Istanbul. Les détails sur les activités du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (www.comceccmr.org).

La 30^{ème} Session du Comité de Suivi du COMCEC a salué les efforts entrepris par les Groupes de Travail du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC quant aux solutions des marchés de capitaux Islamiques, des bases de données, de la littératie financière au-delà du renforcement des capacités. Le Comité a invité les Etats Membres à soutenir les efforts du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC via la participation à ses réunions, la contribution aux efforts de coopération des Groupes de Travail formés dans le cadre du Forum, la désignation des personnes de contact pour le suivi du travail, et l'utilisation efficace de son site web.

Mesure(s) nécessaire(s): en tant que Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés de Capitaux de Turquie devrait informer la 30^{ème} Session du COMCEC sur les derniers développements concernant les activités du Forum.

Questions à Débattre :

- i) Quels sont les défis à affronter dans votre pays pour promouvoir le développement des marchés de capitaux et diversifier les produits conformément aux normes internationales ?
- ii) Votre pays dispose-t-il d'une loi, réglementation ou directive particulières vis-à-vis des Instruments Financiers Islamiques ?
- iii) Comment peut-on développer la sensibilisation relative à l'Industrie Financière Islamique dans les pays Membres de l'OCI ?

-Réunions des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires

Conformément à la résolution relevant du COMCEC, la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres a été revitalisée. Depuis 2009, les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Etats Membres se sont régulièrement réunies en vue d'échanger les expériences et renforcer la capacité institutionnelle et humaine dans ce domaine. Par conséquent, trois groupes de travail ont été établis dans les domaines suivants : Systèmes de paiement, Régulations Macro-Prudentielles, et Gestion de Liquidité en Finance Islamique. La 13^{ème} Réunion des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires a été tenue les 27 et 28 novembre 2013 à Djeddah, en Arabie Saoudite sur le thème de « Impact des Récentes Réformes Réglementaires Financières Internationales sur les Pays de l'OCI. » La 14^{ème} Réunion des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires s'est tenue les 5 et 6 novembre 2014 en Indonésie sur le thème de « Stabilité Financière à travers une Politique Macro-Prudentielle et un Approfondissement du Marché Financier parmi les Pays de l'OCI ». La

15^{ème} Réunion des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires sera tenue à Suriname en 2015.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait informer la Session sur les résultats auxquels a abouti la 14^{ème} Réunion des Banques Centrales de l'OCI et des Autorités Monétaires et sur les derniers développements au niveau de la coopération entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des Pays Membres.

Questions à débattre :

- i) Quels sont les programmes/politiques mis en œuvre dans votre pays pour assurer la stabilité du secteur financier ?
- ii) Quelles sont les expériences de votre pays en matière de renforcement de capacité institutionnelle et humaine des Banques Centrales/Autorités Monétaires ?

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR
Echange de vues sur « Le Rôle des Partenariats Public Privé
pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Etats Membres »

Les sessions des Echanges de vues sont tenues régulièrement au niveau des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 29^{ème} Session du COMCEC a décidé le thème des Echanges de vues Ministériels de la prochaine Session du COMCEC, à savoir : « Le Rôle du Partenariat Public Privé pour le Développement du Secteur de Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI. »

Dans ce contexte, un Atelier Préparatoire sur « Le Rôle des Partenariats Public Privé pour le Développement du Secteur de Tourisme dans les Etats Membres de l'OCI » a été organisé par le Bureau de Coordination du COMCEC et le SESRIC le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2014 à Ankara. Les recommandations de l'Atelier seront soumises à la 30^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s) : le SESRIC devrait informer la Session sur les résultats de l'Atelier préparatoire.

-Thèmes Eventuels de la Session des Echanges de Vues de la 31^{ème} Session du COMCEC

Durant sa 30^{ème} Réunion, le Comité de Suivi a traité les thèmes éventuels et a pris note des thèmes suivants pour la Session Ministérielle des Echanges de vues de la 31^{ème} Session du COMCEC :

Thème 1 : Programme de Développement Post-2015 et Défis au Développement de la Oummah Islamique.

Thème 2 : Renforcement de l'efficacité de l'Aide et Développement de l'Aide Effective des Stratégies et Politiques.

Thème 3 : Promotion des Services Financiers Islamiques dans les Etats Membres de l'OCI.

Thème 4 : Utilisation des Waqfs Islamiques pour mobiliser les ressources afin d'alléger la pauvreté dans les Etats Membres de l'OCI.

Le 30^{ème} Comité de Suivi a appelé le SESRIC à distribuer un questionnaire aux Etats Membres en vue d'explorer leurs vues sur les thèmes susmentionnés et en rendre compte à la 30^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) nécessaire(s): le SESRIC devrait présenter les résultats du questionnaire sur le thème de la session des échanges de vues à la 31^{ème} Session du COMCEC. La 30^{ème} Session du COMCEC décidera du thème de la session des échanges de vues de l'an prochain.

**POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR
DATE DE LA 31^{ème} SESSION DU COMCEC**

La Session décidera des dates de la 31^{ème} Session du COMCEC ainsi que celles des Réunions du 31^{ème} Comité de Suivi. Les sessions annuelles du COMCEC sont généralement tenues en novembre tandis que les réunions annuelles du Comité de Suivi sont d'habitude tenues en mai.

Mesure(s) nécessaire(s): le Bureau de Coordination du COMCEC proposera des dates spécifiques pour la 31^{ème} Session du COMCEC et la 31^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session décidera des dates desdites réunions.

